



REGLEMENT et les mesures sanitaires POUR LES ADHERANTES DE CLUB AQUATIQUE CAFA ANJOU

En communiquant les mesures sanitaires mises en place, notamment en matière de distanciation physique, d'hygiène et de nettoyage supplémentaires, le club CAFA montre qu'il a étudié et mis en œuvre toutes les mesures visant à protéger autant que possible sa clientèle.

LE PASSEPORT SANITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES PARTICIPANTS DE 13 ANS ET PLUS. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA FAIT SI UNE INSCRIPTION EST FAITE SANS POUVOIR PRÉSENTER LA PREUVE DE VACCINATION AU 1er COURS.

- Il est de la responsabilité de l'usager de respecter l'obligation du port du couvre-visage dès son entrée dans le centre aquatique et lors de ses déplacements sur le bord de la piscine et bloc sanitaire, sans quoi, l'entrée au centre aquatique lui sera refusée. Couvre visage obligatoire pour toute personne âgée de 10 ans et plus dans les lieux intérieurs, sauf dans l'eau.
- On fait la promotion des mesures d'hygiène des mains mettant à la disposition des gens le matériel nécessaire (solutions hydroalcooliques, poubelles sans contact, etc.)
- Lors de la première leçon, il aura une explication pour les adhérents les chemins à suivre : (p. ex., le chemin à suivre pour quitter le vestiaire, le sens de circulation sur le bord de la piscine, etc.) On va installer des repères physiques au sol ou aux murs pour indiquer la distance à respecter.
- On demande des parents de rester en dehors du bâtiment pendant toute la durée du pratique de leurs enfants si c'est possible. Sauf les groupes enfant+parent.

Attention veuillez prendre note des mesure suivants avant de procéder à votre inscription.

Jusqu'à JUNIOR 2 inclusivement : AVEC PARENTS DANS L'EAU

Pour parvenir à réduire le risque de transmission des maladies, les moniteurs devront veiller à maintenir une distanciation physique avec les nageurs et parents. La Croix-Rouge recommande l'adoption des mesures suivantes : tous les cours de natation préscolaires (étoile de mer, canard, tortue de mer, loutre de mer, salamandre, poisson-lune, crocodile et baleine) ainsi que les cours Junior 1 à Junior 2 inclusivement devront se dérouler AVEC un adulte (18 ans et +) dans l'eau. Les moniteurs de natation, afin de respecter la distanciation, ne pourront plus manipuler

les enfants et ils demeureront majoritairement à l'extérieur de la piscine. Les cours du programme Croix-Rouge Natation Junior 3 à 10 se déroulent sans la présence des parents.

- Tous les moniteurs seront équipés d'équipement de la protection et ils vont suivre la formation de société de la croix rouge pour utilisation de la protection et possibilités de donner les cours en tout sécurité.
- Nous allons indiquer les activités permettant de favoriser la distanciation physique, afin de choisir des activités convenables et conformes aux mesures des sociétés du croix rouge et du sauvetage.
- Le nombre d'inscription pour chaque groupe est réduit.
- Des blocs d'activités espacés (horaires décalés).
- Tous les équipements utilisés seront désinfectés après chaque utilisation.
- Plus le respect des mesures mises en place sera respecté, moins il y aura de chance de voir les centres aquatiques fermer de nouveau.

C'est une responsabilité partagée!